

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1507
15 mai 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 15 MAI 1998, ADRESSEE AU SECRETARIAT DE
LA CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LA MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE,
TRANSMETTANT LE TEXTE D'UNE DECLARATION PUBLIEE LE 12 MAI 1998 PAR
LE MINISTERE UKRAINIEN DES AFFAIRES ETRANGERES RELATIVE AUX ESSAIS
NUCLEAIRES SOUTERRAINS REALISES PAR L'INDE LE 11 MAI

La Mission permanente de l'Ukraine présente ses compliments au
secrétariat de la Conférence du désarmement et a l'honneur de le prier de bien
vouloir faire distribuer comme document officiel de la Conférence le texte
ci-joint de la déclaration publiée le 12 mai 1998 par le Ministère ukrainien
des affaires étrangères relative à trois essais nucléaires souterrains
réalisés par l'Inde le 11 mai.

DECLARATION DU MINISTERE UKRAINIEN DES AFFAIRES ETRANGERES

Le 11 mai 1998, l'Inde a procédé à trois essais nucléaires souterrains.

Cet événement a suscité une grande inquiétude en Ukraine car il viole le moratoire sur les essais nucléaires que la communauté internationale observait depuis plusieurs années.

Notre pays, dont la population a souffert des conséquences effroyables d'une contamination radioactive, tient pour un fait qu'aucune préoccupation de défense ou de sécurité, aucun intérêt national de quelque pays que ce soit dans le monde ne saurait justifier la reprise des explosions nucléaires expérimentales.

L'Ukraine, qui en son temps a volontairement éliminé un arsenal nucléaire qui était le troisième du monde et s'est engagé à ne pas effectuer d'essais nucléaires, condamne le comportement de l'Inde qui compromet les arrangements internationaux en vigueur en matière de non-prolifération nucléaire.

L'Ukraine appelle les Gouvernements de l'Inde et des autres pays à coopérer plus activement à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et à redoubler d'efforts pour parvenir à l'élimination complète des armes nucléaires.

Kiev
12 mai 1998
